



5.H SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'utilité publique Venerque

Avertissement :

La liste présentée ci-dessous n'est pas contractuelle et peut ne pas être exhaustive

| | |
|---|---|
| AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques | Service localement responsable : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne Hôtel Saint-Jean 32, rue de la Dalbade / BP 811 31080 TOULOUSE Cedex 6 |
|---|---|

Moulin à eau
Eglise

Inscrit du 16/05/1988
Classé du 01/01/1840

| | |
|----------------------------------|---|
| AC3 - Réserves naturelles | Service localement responsable : Association Nature Midi-Pyrénées Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées 14 rue de Tivoli 31000 TOULOUSE |
|----------------------------------|---|

Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège Délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées du 04/06/2015

| | |
|---|--|
| EL3 - Servitudes de halage et de marche pied | Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Eau Environnement et Forêt Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9 |
|---|--|

L'Ariège

Texte de loi du 16/12/1964

Servitudes d'utilité publique Venerque

| | |
|---|--|
| I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz | Service localement responsable : TIGF - Transport et stockage de gaz naturel 16 bis Rue Alfred Sauvy 31270 CUGNAUX |
|---|--|

Cana DN350 Goyrans Belbèze Lauragais

Arrêté ministériel du 04/06/2004

| | |
|--|---|
| PM1 - Servitudes relatives au plan de prévention des risques naturels prévisibles | Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9 |
|--|---|

PPRN Venerque.

Arrêté préfectoral du 09/02/2001

| | |
|--|---|
| PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | Service localement responsable : ORANGE - UIMP 2 Avenue du Général Hoche 81000 ALBI |
|--|---|

Issus Aussaguel

Arrêté préfectoral du 07/07/1983

Servitudes d'utilité publique Venerque

**PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques
concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission
et de réception exploités par l'Etat**

Service localement responsable :

ORANGE - UIMP
2 Avenue du Général Hoche
81000 ALBI

Issus Aussaguel

Arrêté préfectoral du 11/08/1983

